



District de Maine et Loire de Football

Commission Départementale de Contrôle des Commissaires Au Terrain

PROCES VERBAL N° 04 – SAISON 2025/2026

Réunion du :	23/09/2025
Présidence :	Jean-Jacques CHOUTEAU
Présents :	Jean-Baptiste AUGEREAU, Albert COIFFARD, Alcides DA COSTA et Jack GASTINEAU.
Excusé :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. AUGEREAU Jean-Baptiste membre du club de St Melaine sur Aubance (533183) et club GJ St Melaine Juigné (564108) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ces clubs.

M. COIFFARD Albert membre du club de La Pommeraye Pomjeannais (545613) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

Mr DA COSTA Alcides membre du club de Murs Erigné (511715) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

1. Règlements et amendes

ARTICLE 25 – ENCADREMENT DES EQUIPES – DISCIPLINE 1. *Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels. En cas de non-respect de l'obligation, le club encourt une amende :*

Se reporter à l'Annexe 5 des Règlements Généraux de la LFPL et aux dispositions particulières du District de Maine et Loire de l'annexe 2 des règlements Généraux de la FFF.

2. Approbation du PV

Le PV n° 03 du 16 septembre 2025 est approuvé.

3. Contrôle des feuilles de match

⇒ Période du 15 au 21 septembre 2025

Le contrôle est effectué sur les points suivants :

- Présence d'un Commissaire au terrain (CAT ou responsable de plateau) sur les compétitions Seniors M et F, Vétérans à 11 et à 8, Jeunes à 11 G et F, Jeunes à 8 (U13 G/F et U15 F), Futsal et Coupe Amitié Loisirs.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit majeur.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit licencié de la saison en cours (licencié Volontaire non admis)

☞ **Les sanctions infligées aux clubs n'ayant pas respecté ces obligations seront indiquées dans l'annexe en page 4.**

Les feuilles de matchs non parvenues lors du contrôle initial seront examinées lors de la réunion suivante.

Rappels :

- ➔ Le Commissaire au terrain ou responsable plateau ou sécurité ne peut occuper qu'une seule fonction.
- ➔ Le Commissaire au terrain doit être indiqué obligatoirement dans la case « Délégué Principal » et non dans les cases « Responsable sécurité ou Délégué accompagnateur ou Directeur sécurité ». La case « Responsable sécurité » est seulement remplie pour les matchs de Futsal.
- ➔ Le Responsable plateau concernant la catégorie Jeunes Foot à 8 (U13 G/F et U15 F) doit être indiqué dans la case « Délégué Principal ».

5. Sanctions financières

Commissaire au terrain ou responsable de plateau :

- **Noté dans la case « Délégué Principal »** : Pas de sanction financière.
- **Noté dans la case « Autres officiels »** : Sanction financière. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- **Aucun nom porté** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec numéro de licence erronée involontairement, mais bien licencié** : Pas de sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec faux numéro de licence** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain mineur** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec une licence « Dirigeant Volontaire »** : Sanction financière.
- **Plateaux U13 G/F et U15 F** : Si 2 matchs en même temps sur le même terrain, mettre un seul nom de Commissaire au terrain pour les 2 matchs.
- **Forfait** : Si une feuille de match est établie, elle doit être remplie entièrement, y compris le Commissaire au terrain. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- La Commission statuera sur les cas éventuels non répertoriés ci-dessus.

6. Divers

La Commission rappelle qu'elle ne répond qu'aux demandes des clubs transmises par la messagerie officielle.

- Mail de ToutMaulévrier SP : le président a répondu.
- Mail du GF Beaucouzé Ouest : le président a répondu.

Prochaine réunion : mardi 30 septembre 2025 10h

Le Président	Le Secrétaire de séance
CHOUTEAU Jean-Jacques	COIFFARD Albert

Absence de Commissaire au Terrain

SAISON 2025/2026

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
14-sept-25	St Sylvain d'Anjou As 3	Ste Gemmes d'Andigné 2	54091813	Cpe Réserv	Unique	St Sylvain d'Anjou As 3	50 €
21-sept-25	Ambillou Asvr 1	Bouchemaine Es 2	53592364	Seniors M D2	C	Ambillou Asvr 1	50 €
21-sept-25	Aubry Chaudron Fc 2	Denée Uf 3 1	53620831	Seniors M D3	B	Aubry Chaudron Fc 2	50 €
21-sept-25	Murs Erigné Asi 3	Trélazé Eglantine 1	53620964	Seniors M D3	C	Murs Erigné Asi 3	50 €
21-sept-25	St Math Ménitré 1	Gennes les Rosiers 1	53620965	Seniors M D3	C	St Math Ménitré 1	50 €
21-sept-25	Angers Vaillanteb Fc 2	Longué Ac 2	53621317	Seniors M D3	E	Angers Vaillanteb Fc 2	50 €
21-sept-25	Bauné Val Baugeois 1	Angers Croix Blanche 2	53621449	Seniors M D4	A	Bauné Val Baugeois 1	50 €
21-sept-25	Cholet Fc 2000 1	Landemeont Laurentais 2	53621838	Seniors M D4	C	Cholet Fc 2000 1	50 €
21-sept-25	Christopheséguinière 4	Bourgneuf Ste Christine 3	54595205	Seniors M D5	J	Christopheséguinière 4	50 €
21-sept-25	Montreuil Juigné Bf 1	Gj Beaucozoué Ouest 1	54091455	Seniors F D1	Unique	Montreuil Juigné Bf 1	50 €
21-sept-25	Angers Hsa 36	St Sylvain d'Anjou As 36	53429565	Vétérans D2	A	Angers Hsa	50 €
21-sept-25	St Melaine S/Aubance 36	Thouarcé Fc Layon 36	53429780	Vétérans D3	A	St Melaine S/ Aubance	50 €
21-sept-25	Trélazé Eglantine 36	St Léger St Lambert 36	53429781	Vétérans D3	A	Trélazé Eglantine	50 €
21-sept-25	Angers Hsa 37	Etriché Af 36	54039047	Vétérans D4	B	Angers Hsa	50 €
20-sept-25	Gj Briollay Ecoouflant 1	Gj Trelazé Eglan Dag 1	54426910	U15 D2	C	Gj Briollay Ecoouflant	50 €
20-sept-25	Gj Etriché Durtal 1	Angers Croix Blanche 2	54426911	U15 D2	C	Gj Etriché Durtal	50 €
20-sept-25	Gj Torfou Sev Moine 2	Ent. Christsegmortagn 2	54679876	U15 D2	I	Gj Torfou Sev Moine	50 €
20-sept-25	Angers Sco 2	Gj Lion St Martin 3	54470363	U15 D3	A	Angers Sco	50 €
20-sept-25	Tierce Cheffes As 3	Gj Morannes-St De-Dau 1	54470407	U15 D3	C	Tierce Cheffes As	50 €
20-sept-25	Puy Maz Tess Us 2	So Cholet 3	54470557	U15 D3	H	Puy Maz Tess Us	50 €
13-sept-25	Cholet Jeune France 1	St André St Macaire 1	54107721	U13 G Elite	D	Cholet Jeune France 1	50 €
13-sept-25	Andrezé jub Jallais 2	Aubry Chaudron Fc 1	54112200	U13 G D1	H	Andrezé jub Jallais 2	50 €
13-sept-25	St Pierre Montrevault 1	La Pommeraye Pomj 1	54112231	U13 G D1	J	St Pierre Montrevault 1	50 €
13-sept-25	E/ Den Uf3l Thou Fc 1	Saumur Ofc 1	54105038	U15 F D1	A	E/ Den Uf3l Thou Fc 1	50 €
13-sept-25	St Sylvain d'Anjou As 1	Gjf Corneandardbrain 1	54106774	U13 F D2	B	St Sylvain d'Anjou As 1	50 €
13-sept-25	Gf Mursmelainejuigné 1	E/Bourgneuf Ocm Sg 1	54106823	U13 F D2	C	Gf Mursmelainejuigné 1	50 €
20-sept-25	Tierce Cheffes As 1	Angers Vaillante Fc 5	54110556	U13 G D5	B	Tierce Cheffes As 1	50 €
20-sept-25	Angers Croix Blanche 2	Seiches Marcé As 1	54111935	U13 G D1	B	Angers Croix Blanche 2	50 €
20-sept-25	Gjf Briollay Ecoouflant 1	Les Hauts d'Anjou Fc 1	54111937	U13 G D1	B	Gjf Briollay Ecoouflant 1	50 €
20-sept-25	Gjf Briollay Ecoouflant 2	Tiercé Cheffes As 3	54110997	U13 G D3	C		
20-sept-25	Longué Ac 1	Gjf Corneandardbrain 1	54112010	U13 G D1	E	Longué Ac 1	50 €
20-sept-25	Longué Ac 2	E/ Fougeré- Jarzé Es 1	54111273	U13 G D3	G		
20-sept-25	Puy Maz Tess Us 3	Toutmaulévrier Sp 2	54112188	U13 G D1	G	Puy Maz Tess Us 3	50 €
20-sept-25	Tillières Arc 1	Maybeleger 1	54112218	U13 G D1	I	Tillières Arc 1	50 €
20-sept-25	Tillières Arc 2	Beaupréau Chapelle 4	54111906	U13 G D3	M		
20-sept-25	Champtoce§Ingrand Lfa 1	La Pommeraye Pomj 1	54112232	U13 G D1	J	Champtoce§Ingrand Lfa 1	50 €
20-sept-25	Longuenée en Anjou Fc 1	Segré Esha Football 3	54109385	U13 G D2	A	Longuenée en Anjou Fc 1	50 €
20-sept-25	Chazé Vern Anjou As 1	Pouancé Usa 2	54109386	U13 G D2	A	Chazé Vern Anjou As 1	50 €
20-sept-25	Etriché Af 1	Angers Intrépide 2	54109877	U13 G D2	C	Etriché Af 1	50 €
20-sept-25	Pellouailles Corzé 1	Angers Sca 4	54110024	U13 G D2	D	Pellouailles Corzé 1	50 €
20-sept-25	Beaufort en Vallée 2	Est Anjou Fc 1	54110344	U13 G D2	G	Beaufort en Vallée 2	50 €
20-sept-25	Vivy Neuillé 90 1	St Lambert des Levées 1	54110346	U13 G D2	G	Vivy Neuillé 90 1	50 €
20-sept-25	St Georges Trem Fc 2	Chemillé Melay O 3	54110526	U13 G D2	I	St Georges Trem Fc 2	50 €
20-sept-25	Gj Mesnil Fcblercmb 2	Orée Scol 2	54110769	U13 G D2	K	Gj Mesnil Fcblercmb 2	50 €
20-sept-25	Les Ponts de Cé As 3	St Barthélémy Foot 2	54200287	U13 G D3	F	Les Ponts de Cé As 3	50 €
20-sept-25	Gf Segré Le Lion Can 1	Angers Ndc 1	54106699	U13 F D2	A	Gf Segré Le Lion Can 1	50 €

Commissaire au terrain mineur

SAISON 2025/2026

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
13-sept-25	Le Fuilet Chaussaire Fc 1	Beaupréau Chapelle 1	54107720	U13 G Elite	D	Le Fuilet Chaussaire Fc 1	100 €

Commissaire au terrain non licencié

SAISON 2025/2026

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
13-sept-25	Saumur Bayard As 1	Gf Verchers Martigné 1	54107373	U13 F D1	A	Saumur Bayard As 1	150 €